



BARÈME HONORAIRES TRANSACTIONS TTC

	Sur le prix principal affiché	A ajouter au prix net vendeur
Jusqu'à 9 999 €	15 % TTC	17 % TTC
De 10 00 € à 29 999 €	12 % TTC	13.5 % TTC
De 30 000 € à 49 999 €	8.30 % TTC	9 % TTC
De 50 000 € à 79 999 €	7.50 % TTC	8 % TTC
De 80 000 € à 179 999 €	5.70 % TTC	6 % TTC
De 180 000 € à 399 999 €	5.20 % TTC	5,50 TTC
De 400 000 € à 599 999 €	4.80 % TTC	5 % TTC
Plus de 600 000 €	4.30 % TTC	4.5 % TTC
Prix de vente Terrain de 0 € à l'infini	6.55 % TTC	7 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Pour les mandats de vente issus d'une succession : honoraires à la charge de l'acquéreur

Pour les mandats de vente d'un bien autre qu'une résidence principale : honoraires à la charge de l'acquéreur

Tarifs en vigueur au 4 juillet 2024

ORPI Agence de la Mairie

22 rue Louis Talamoni 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE – SARL CLASSIMMO au capital de 7.600 €.

RCS Créteil 490 657 137 - CPI Transaction et Gestion 9401 2016 000 006 729, délivrée par CCI de Paris Île-de-France - Garantie ALLIANZ IARD – 1 cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE Cedex
Montant garantie T 205.000 € / G 180.000 € - ORIAS 23000084



BARÈME HONORAIRES LOCATION & GESTION

HABITATION – MAISONS – APPARTEMENTS

HONORAIRES DE GESTION		
Honoraires sur encaissements	Option 1 4.17 % HT / 5 % TTC	Option 2 5.83 % HT / 7 % TTC
Encaissement des loyers, des charges, des dépôts de garanties et établissement des quittances	✓	✓
Relance du paiement des loyers (simples, recommandés, appels téléphoniques)	✓	✓
Révision des loyers	✓	✓
Régularisation annuelle des charges locatives	✓	✓
Gestion des travaux courants	✓	✓
Établissement des comptes mensuels, réédition des comptes au mois	✓	✓
Décompte et restitution des dépôts de garantie	✓	✓
Suivi des diagnostics immobiliers	✓	✓
Païement des charges de copropriété	✓	✓
Gestion des sinistres (rendez-vous d'expertise, relation syndic, appels garantie des différentes compagnies d'assurances)	vacation	✓
Gestion des menus travaux	vacation	✓
Gestion des gros travaux	vacation	vacation
Gestion des procédures contentieuses	vacation	✓
Estimation patrimoniale hors expertise	vacation	✓
Représentation en commission de conciliation	vacation	✓
Représentation à l'Assemblée Générale des Copropriétaires	vacation	vacation

HONORAIRES DE LOCATION			
À LA CHARGE EXCLUSIVE DUBAILLEUR	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones
Honoraires d'entremise et de négociation dans la limite d'un mois de loyer hors charges	125 € HT / 150 € TTC pour les surfaces habitables jusqu'à 30 m ² 83.33 € HT / 100 € TTC pour les surfaces habitables comprises entre 30 m ² et 65 m ² 58.33 € HT / 70 € TTC pour les surfaces supérieures à 65 m ²		
A LA CHARGE DU BAILLEUR ET DU LOCATAIRE	Zone très tendue	Zone tendue	Autres zones
Honoraires visites preneur, constitution du dossier, rédaction du bail	12,00 € TTC/m ²	10,00 € TTC/m ²	8,00 € TTC/m ²
Établissement de l'état des lieux d'entrée	3,00 € TTC/m ²	3,00 € TTC/m ²	3,00 € TTC/m ²

HONORAIRES ASSURANCE LOYERS	
Garantie loyers impayés sans limite de durée ou de montant de prise en charge, détérioration immobilière 10.000€, protection juridique 15.000€	2,70 % sur le quittancement

HONORAIRES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Aide à la déclaration des revenus fonciers	58.33 € HT / 70,00€ TTC
Vacation horaire avec déplacement (suivi travaux, RDV expertise, Assemblée Générale) : 1 ^{re} heure :	87.50 € HT / 105,00€ TTC
Heure supplémentaire :	41.66 € HT / 50,00€ TTC
Vacation horaire en agence (suivi administratif, contentieux, sinistre...) en cas d'absence de GLI	87.50 € HT / 105,00€ TTC
Gros travaux liés à la rénovation totale ou partielle du bien coût >4000 € TTC	4 % TTC sur montant TTC des travaux

BAUX COMMERCIAUX + LOCATION MEUBLÉE + PARKING/BOX	
Recherche de locataire/négociation/rédaction BAUX COMMERCIAUX	10 % HT / 12 % TTC du loyer triennal à la charge exclusive du locataire
Gestion locaux commerciaux et location meublée	8 % HT / 9.60 % TTC des encaissements
Parking/box : Honoraires Location, rédaction bail	125 € HT / 150 € TTC : Locataire 125 € HT / 150 € TTC : Propriétaire

Tarifs TTC en vigueur au 2 novembre 2024
Au taux de T.V.A. actuel de 20%

ORPI Agence de la Mairie

« Expert sur votre commune depuis 1959 »

Agence de la Mairie – 22, rue Louis Talamoni – 94500 Champigny-sur-Marne

N° de TVA : FR12490657137 – Titulaire de la Carte professionnelle Transaction & Gestion n° CPI 901 2016 000 006 729 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France
APE 6831Z – Garantie Financière ALLIANZ IARD - Montant garanti : 180.000 € - ORIAS 23000084 – SIRET : 490 657 137